

Notification préalable d'une opération de concentration
(Affaire COMP/M.1783 — ZF Gotha/Graziano Trasmissioni/JV)

(2000/C 162/11)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

1. Le 25 mai 2000, la Commission a reçu notification, conformément à l'article 4 du règlement (CEE) n° 4064/89 du Conseil ⁽¹⁾, modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1310/97 ⁽²⁾, d'un projet de concentration par lequel les entreprises ZF Gotha GmbH (Allemagne), contrôlée par ZF Friedrichshafen AG (Allemagne), et Graziano Trasmissioni SpA (Italie), contrôlée par Saurer AG (Suisse), acquièrent, au sens de l'article 3, paragraphe 1, point b), dudit règlement, le contrôle en commun de l'entreprise ZF Graziano Materials Handling Components GmbH (Allemagne), par achat d'actions dans une société nouvellement créée constituant une entreprise commune.
2. Les activités des entreprises concernées sont les suivantes:
 - ZF Gotha: transmissions et composants pour chariots élévateurs,
 - Graziano Trasmissioni: transmissions et composants pour chariots élévateurs,
 - ZF Graziano Materials Handling Components: transmissions pour chariots électriques et autres composants pour chariots élévateurs.
3. Après examen préliminaire et sans préjudice de sa décision définitive sur ce point, la Commission estime que l'opération de concentration notifiée pourrait entrer dans le champ d'application du règlement (CEE) n° 4064/89.
4. La Commission invite les tiers concernés à lui transmettre leurs observations éventuelles sur le projet de concentration.

Ces observations devront parvenir à la Commission au plus tard dans les dix jours suivant la date de la présente publication. Elles peuvent être envoyées par télécopieur ou par courrier, sous la référence COMP/M.1783 — ZF Gotha/Graziano Trasmissioni/JV, à l'adresse suivante:

Commission européenne
Direction générale de la concurrence
Direction B — Task-force «Concentrations»
Avenue de Cortenberg 150
B-1040 Bruxelles
[télécopieur (32-2) 296 43 01/296 72 44].

⁽¹⁾ JO L 395 du 30.12.1989, p. 1.
JO L 257 du 21.9.1990, p. 13 (rectificatif).

⁽²⁾ JO L 180 du 9.7.1997, p. 1.
JO L 40 du 13.2.1998, p. 17 (rectificatif).